

[Container - Primary Panel (French)]

**SCOTTS® ECOSENSE<sup>MC</sup>**  
**INSECTICIDE POUR L'INTÉRIEUR**  
**EN AÉROSOL**

INSECTICIDE  
DOMESTIQUE  
PRODUIT SOUS PRESSION

TUE LES INSECTES INDIQUÉS AU CONTACT  
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI  
POUR USAGE À L'INTÉRIEUR SEULEMENT

Agit rapidement

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF :

Huile de soja . . . . . 7,5 %

Le produit contient du benzoate de sodium à raison de 0,1 %  
à titre d'agent de conservation

Avertissement, contient l'allergène soja

AVERTISSEMENT - IRRITANT CUTANÉ

N° D'HOM. 30834 LOI P.A.

Contenu net : 250 g à 1 kg

Scotts Canada Ltée  
2000 Argentia Road  
Plaza #2, Suite 300  
Mississauga, Ontario  
L5N 1V8

1-800-668-5669

Fabriqué et imprimé aux É.-U.

[Container - Secondary Panel (French)]

**SCOTTS® ECOSENSE<sup>MC</sup>**  
**INSECTICIDE POUR L'INTÉRIEUR**  
**EN AÉROSOL**

*L'avenir vous appartient<sup>MC</sup> [ECOSSENSE ICON]*

L'Insecticide pour l'intérieur en aérosol Scotts® EcoSense<sup>MC</sup> tue fourmis, blattes, grillons, perce-oreilles, lépismes argentés, anthrènes des tapis et araignées dans la maison.

- Cette formule spéciale est exclusive à Scotts® EcoSense<sup>MC</sup>
- Utiliser dans la maison aux endroits tels que cuisine, garde-manger, sous-sol et garage.
- Peut laisser temporairement une trace huileuse à l'application, mais qui ne tache pas.
- Peut laisser une légère odeur à certains endroits traités, comme les tapis.
- Utiliser du savon et de l'eau ou d'autres produits nettoyants (p. ex., nettoyeur de tapis) pour enlever les traces d'huile ou les odeurs.

**MODE D'EMPLOI :**

Tue les insectes suivants au contact : fourmis, blattes, grillons, perce-oreilles, lépismes argentés, anthrènes des tapis et araignées. Bien agiter le contenant avant d'utiliser et de temps en temps en cours d'utilisation. Pulvériser directement sur les insectes jusqu'à ce qu'ils soient bien recouverts. Pulvériser au besoin dès l'apparition d'insectes. Pulvériser aux endroits suivants : dans les armoires, les tiroirs, les placards, sous les éviers, sur les murs, sur les planchers, dans les fissures et les crevasses et le long des plinthes. Ne pas pulvériser près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Enlever la nourriture de la zone à traiter. Bien laver les zones de rangement des aliments avec de l'eau et du savon avant de réutiliser. Ne pas appliquer sur les meubles autres que ceux qui sont indiqués sur cette étiquette. Ne pas utiliser comme pulvérisation généralisée ou d'ambiance.

L'Insecticide pour l'intérieur en aérosol Scotts® EcoSense<sup>MC</sup> ne devrait pas endommager la plupart des substrats; toutefois, pour s'assurer qu'il n'y a pas de dommages, il est recommandé de traiter une petite surface non visible avant de traiter toute la surface. Utiliser du savon et de l'eau ou d'autres produits nettoyants (p. ex., nettoyeur de tapis) pour enlever les traces d'huile ou les odeurs.

**PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Cause une irritation cutanée. NE PAS mettre sur la peau. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

**PREMIERS SOINS :**

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

Entreposer dans un endroit frais et sec, loin d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **NE PAS** réutiliser les contenants vides. Les jeter dans les ordures ménagères. Les produits antiparasitaires non utilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des sites d'élimination des déchets dangereux désignés à cette fin par la province ou la municipalité.

**Questions, remarques ou information médicale :**

**Composer le 1-800-668-5669 ou consulter notre site Web à l'adresse [www.scotts.ca](http://www.scotts.ca)**

® utilisée sous licence par Scotts Canada Limitée

<sup>MC</sup> utilisée sous licence par Scotts Canada Limitée

© 2018 Scotts Canada Limitée. Droits mondiaux réservés.